

AFFAIRE N° 18. - Approbation du marché relatif à la réalisation d'un plateau E. P. S. à SAINTE.CLOTILDE.

LE MAIRE donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Le 13 OCTOBRE 1972, les travaux relatifs à la réalisation d'un plateau E. P. S. à SAINTE.CLOTILDE étaient mis en adjudication. Cette adjudication s'est avérée infructueuse. Après consultation des entreprises soumissionnaires, la S.O.R.A.B. a offert d'exécuter les travaux pour un montant de ... 7 171 130 Frs
- les honoraires s'élèvent à 336 845 Frs
- somme à valoir pour imprévus 192 025 Frs

Ce qui donne un TOTAL de 7 700 000 Frs

Les crédits pourraient s'établir de la façon suivante :

- subvention de la Jeunesse et Sports 5 775 000 Frs
- emprunt 1 925 000 Frs

Ce qui donne un TOTAL de 7 700 000 Frs

Ce cette façon, le financement est intégralement assuré. Les crédits nécessaires seront prévus au chapitre 903 - article 2 302-22 du budget supplémentaire de 1972.

Je vous demande, Mesdames et Messieurs, d'approuver ce marché.

Je mets la question aux voix.

Adopté à l'unanimité.

§

§

Affaire
Saint-Louis, le 21 novembre 1972
Pour le Maire
Le Secrétaire Général
Signé : B. Brauer
Pour copie certifiée conforme
Le Directeur des Affaires Financières
R. Buge